à la source de cette psychopathie un désordre fonctionnel psychophysiologique et que c'est en s'opposant à celui-ci que nous pourrons, peut-être, délivrer nos malheureux patients de leurs indicibles tourments.

א

De tout cet exposé, que conclure, sinon qu'il existe des authentiques états psychopathiques qui se spécifient par des symptômes parmi lesquels figure au premier plan l'idée d'une possession de la personnalité morale ou physique ou encore de la personnalité totale du sujet par le démon. Parmi ceux-ci deux modalités se dévoilent très distinctes : la première qui se marque par l'incidence brutale, catastrophique de la possession, par la survenance de celle-ci au cours de transes ou de crises marquées par une dissolution générale plus ou moins profonde de la consience ; la seconde plus complexe et plus attachante qui constitue une psychose rigoureusement déterminée dont on peut prévoir le développement et affirmer la gravité du pronostic.

Paris

JEAN LHERMITTE,
Professeur honoraire
à la Faculté de Médecine,
Membre de l'Académie de Médecine.